



Termes de référence

Pour la réalisation d'une étude sur les évaluations de projets et les articles scientifiques consacrés à la formation des enseignants (du primaire et du secondaire) par les TICE en Afrique subsaharienne

1. Contexte

Le mouvement mondial en faveur de l'éducation pour tous, lancé en 1990 à Jomtien et renouvelé à Dakar en 2000, a adopté en 2015, lors du Forum mondial sur l'éducation d'Incheon, son « Cadre d'action » pour la période 2015-2030¹. Cette feuille de route pose les jalons d'un agenda international ambitieux et renouvelé en matière d'éducation, qui représente une déclinaison de l'objectif du développement durable (ODD) n°4 « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ».²

Pour réaliser cet objectif, la communauté internationale met notamment en avant le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour « renforcer les systèmes éducatifs, la diffusion des connaissances, l'accès à l'information, un apprentissage efficace et de qualité, ainsi qu'une offre de services plus efficiente » (déclaration de la conférence internationale sur les TIC et l'éducation post 2015 de Qingdao, organisée dans le prolongement d'Incheon³).

Parmi les leviers essentiels sur lesquels intervenir pour améliorer la qualité de l'éducation, la communauté internationale insiste notamment sur la nécessité d'accorder, dans les prochaines années, une attention particulière à la formation des enseignants : « Nous [ministres, chefs et membres de délégations, chefs d'institutions et hauts responsables d'organisations multilatérales et bilatérales, représentants de la société civile, de la profession enseignante, des jeunes et du secteur privé] nous [engageant] en faveur d'une éducation de qualité et d'une amélioration des acquis de l'apprentissage (...) ferons en sorte que les enseignants et les éducateurs aient les moyens d'agir, qu'ils soient recrutés de manière adéquate, qu'ils reçoivent une formation et des qualifications professionnelles satisfaisantes, et qu'ils soient motivés et soutenus au sein de systèmes gérés de manière efficace et efficiente, et dotés de ressources suffisantes » (article 9 de la déclaration d'Incheon).

¹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002432/243278f.pdf>

² <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview/post-2015-development-agenda.html>

³ <http://www.unesco.org/new/fr/education/resources/in-focus-articles/qingdao-declaration/#topPage>

Sur ces aspects encore, les technologies de l'information et de la communication sont mises en avant comme un moyen susceptible de faire bénéficier les enseignants de programmes de formation et de perfectionnement professionnel (formation par les technologies), et de contribuer à des innovations au niveau pédagogique (formation à l'utilisation des technologies) (voir articles 9 et 10 de la déclaration de Qingdao notamment).

Cette analyse du potentiel des TIC au service de l'éducation est partagée depuis plusieurs années par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Si le potentiel des TIC pour l'éducation de base est aujourd'hui bien identifié dans les pays développés, l'expérimentation de projets mobilisant les technologies au service des systèmes éducatifs africains est encore embryonnaire dans des contextes subsahariens où le déploiement de ces technologies demeure limité. Les Ministères de l'Éducation (primaire et secondaire) africains ont marqué leur volonté d'aller plus loin dans la transition numérique, mais sont souvent peu outillés pour identifier et expérimenter, seuls, des solutions adaptées à leurs contextes et pouvant être déployées à large échelle.

Au cours des dernières décennies, aussi bien l'AFD que l'AUF ou l'UNESCO, ainsi divers partenaires techniques et financiers, ont encouragé, par le biais de divers projets, l'utilisation de la technologie pour la formation des enseignants (primaire et secondaire) dans les pays d'Afrique subsaharienne. Il est cependant difficile de tirer des enseignements précis de ces projets et expérimentations, et d'évaluer leur potentiel de mise à l'échelle. Il est nécessaire de réfléchir aux enseignements à tirer et de traduire les constats communs en avis et recommandations opérationnelles, afin d'éviter de réinventer à chaque démarrage d'un nouveau projet.

Avec l'ambition générale de partager les connaissances tirées de leurs expériences diverses et de parvenir à un consensus sur des principes définis à partir d'une étude scientifique qui devraient être pris en compte lors du démarrage d'un projet de formation d'enseignants faisant appel à la technologie dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'AFD, l'AUF et l'UNESCO ont convenu de :

1. Financer une étude, méta-analyse des évaluations externes de projets et des recherches scientifiques existantes sur ce sujet dans les pays d'Afrique subsaharienne francophones et anglophones, en soulignant les convergences et les divergences et en identifiant des enseignements et des recommandations
2. Organiser un atelier de restitution, durant la manifestation « Mobile learning » en mars 2019 à l'UNESCO, au cours duquel les 3 partenaires ainsi que des représentants d'institutions de formation d'enseignants d'Afrique subsaharienne et des gouvernements partageront les enseignements tirés de l'étude, puis du guide pratique qui en résultera (voir ci-dessous les objectifs de l'étude).

3. Diffuser conjointement les résultats par les voies appropriées, y compris les sites Web correspondants et la participation à des conférences régionales et nationales.
4. S'engager à appliquer les principes mis en évidence dans l'étude de toute proposition à financer ou à engager dans le futur.

Dans ce contexte, l'AFD, l'AUF et l'UNESCO, **lancent un appel pour le recrutement d'un / de prestataire(s) chargé(s) de la réalisation d'une étude sur les principaux enseignements opérationnels retirés des évaluations externes des projets de formation des enseignants (primaire et secondaire) utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) en Afrique subsaharienne ainsi qu'une revue de la littérature scientifique sur ce sujet.**

La présente consultation s'inscrit dans le cadre d'une Facilité TICE, lancée par l'AFD et l'AUF en 2015 qui a pour objet d'appuyer une série d'expérimentations autour de la thématique de la formation des enseignants par les TICE dans quatre pays d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Niger).

2. Objectifs de l'étude et modalités de mise en oeuvre

Cette étude a deux objectifs principaux :

1. Identifier, analyser et mettre en évidence les points communs des enseignements / recommandations tirés des évaluations des projets de formation des enseignants par les TICE, menés pendant les dix dernières années en Afrique subsaharienne (pays francophones et anglophones). Dit autrement, l'étude doit permettre de déterminer des invariants relevés par ces évaluations qui serviront pour la formulation de recommandations et principes opérationnels pour le montage de futurs projets à financer. Il en va de même pour l'analyse des articles scientifiques
2. Utiliser les analyses et résultats de l'étude pour rédiger un guide pratique dont l'objectif est d'appuyer les Ministères de l'Éducation et leurs partenaires dans la conception et la mise en œuvre de stratégies et de programmes de formation des enseignants avec l'appui des TICE. Le guide sera riche en illustrations des bonnes pratiques identifiées. Il pourrait contenir par exemple des grilles d'analyse et des checklists.

La réalisation des travaux se fera en trois phases.

Phase 1. Recherches préliminaires et définition d'une méthodologie

- (i) Identification des projets de formation des enseignants utilisant les TICE en Afrique subsaharienne (francophone et anglophone) menées dans les dix dernières années, qui ont fait objet d'une évaluation externe et dont les rapports d'évaluation sont disponibles ou peuvent être obtenus.

- (ii) Identification des articles scientifiques publiés sur ce même sujet dans les dix dernières années dans des revues avec comité de lecture, dans le but de produire une revue de la littérature sur le sujet.
- (iii) Proposition d'une méthodologie d'analyse des données qui seront recueillies.

Phase 2. Analyse, traitement et présentation des données

Traitement des données recueillies, après validation par l'AUF, l'AFD et l'UNESCO de la liste des projets et articles et de la méthodologie proposée, et remise d'un rapport d'étude. Le rapport remis par le prestataire doit comporter deux volets : (i) capitalisation sur les évaluations des projets de formation des enseignants (primaire et collège) par les TICE, (ii) revue et analyse de la littérature sur le sujet. Le prestataire retenu et les commanditaires s'entendront au préalable sur la structure du rapport.

Cette étude se fera sur la base de documents existants, il n'est donc pas prévu d'effectuer des missions sur le terrain.

Les résultats de l'étude seront présentés pendant la semaine *Mobile Learning 2019*, organisée par l'UNESCO en mars 2019, ainsi que diffusés largement à la communauté des partenaires au développement et des Ministères de l'Éducation.

Phase 3. Rédaction du guide pratique

En tenant compte des retours des commanditaires sur l'étude et des débats de l'atelier de restitution lors de *Mobile Learning 2019*, le prestataire retenu rédigera un guide pratique de mise en œuvre de projets destinés à utiliser les TICE pour la formation des enseignants (primaire et secondaire). La rédaction fera l'objet d'une validation des commanditaires (l'édition, l'impression et la diffusion du guide seront à leur charge).

3. Réponse à l'appel d'offres

Profil du prestataire recherché

Le prestataire répondant à l'appel d'offres pourra être soit un expert individuel, soit un groupement d'experts ou une organisation / société (entité soumissionnaire).

Le prestataire répondant à l'appel d'offres devra avoir au minimum le profil suivant :

- (i) Diplôme universitaire de niveau master ou doctorat dans le domaine des sciences sociales, sciences humaines, politiques publiques, sciences de l'éducation, formation des enseignants ou tout autre domaine connexe ;
- (ii) Expérience dans l'évaluation de projets dans le domaine de l'éducation et dans l'évaluation de politiques éducatives dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne francophone ;
- (iii) Expérience dans l'étude et l'évaluation de projets Numérique ;

- (iv) Compétence sur les enjeux du numérique dans le secteur éducatif africain ;
- (v) Connaissance des systèmes éducatifs et des dispositifs, ressources, outils de la formation des enseignants (aspects institutionnel, budgétaire, organisationnel, techno-pédagogique) ;
- (vi) Excellentes capacités de compréhension et de rédaction en français et en anglais.

Livrables attendus et calendrier

Les livrables attendus de l'étude sont :

- (i) La proposition d'une méthodologie de traitement des données recueillies incluant une liste des évaluations et des publications scientifiques identifiées, à remettre à l'AUF pour le 20 janvier 2019.
- (ii) Un rapport présentant les résultats de l'étude, structuré en deux volets – capitalisation sur les évaluations et revue de littérature, à remettre pour le 25 février 2019.
- (iii) Une présentation Power Point des résultats de l'étude, à remettre à l'AUF pour le 1 mars 2019.
- (iv) Un guide pratique livré le 15 avril 2019

Réponse à l'appel d'offres

Les documents à présenter en réponse à l'appel d'offres sont :

- (i) Une brève note (maximum 3 pages) de compréhension des termes de référence et de la nature de la prestation demandée
- (ii) Le/les cv du/de la/des expert.e.s qui travailleront sur l'étude
- (iii) Une proposition financière pour le coût de l'étude précisant le nombre de jours/hommes proposé pour la prestation
- (iv) Une présentation du groupement ou de l'entité soumissionnaire (non exigé en cas de candidature individuelle)
- (v) Les coordonnées de la personne contact en charge du dossier

Engagement de qualité

Le prestataire sera responsable de la validité et de la faisabilité de la méthodologie d'étude proposées ainsi que de la qualité scientifique de sa réalisation.

Processus de sélection, contractualisation et suivi de l'évaluation

Les propositions sont évaluées par un comité de pilotage constitué d'un représentant de l'AUF, de l'AFD et de l'UNESCO.

Le comité de pilotage est chargé, en plus de la sélection du prestataire, de valider les livrables de la prestation : méthodologie, rapport d'étude, présentation Power Point, guide pratique.

L'interlocuteur opérationnel du prestataire sélectionné est l'AUF, chargée du suivi de l'évaluation, avec qui le contrat de prestation sera signé. Il sera conclu intuitu personae, c'est à dire en considération des noms et de la qualité des personnes proposées pour remplir la mission.

Pour tout contact ou toute question (jusqu'au 20/12/2018) : consultation-afd-auf-unesco@auf.org

Dépôt des candidatures

Les documents demandés sont obligatoirement à déposer sur : <http://formulaire.auf.org>
(inscription préalable nécessaire)

Date limite de réponse : 31 décembre 2018